



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 mars 2017**

Délibération n° 2017-1776

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Vie étudiante - Attribution de subventions à des associations étudiantes et-ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements pour l'année 2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Président Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 14 février 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 mars 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guilland, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Claisse, Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Mme Belaziz (pouvoir à Mme Le Franc), MM. Aggoun, Fenech (pouvoir à M. Blache), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Iehl (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à M. Barret).

Absents non excusés : M. Gachet, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil du 6 mars 2017**Délibération n° 2017-1776**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Vie étudiante - Attribution de subventions à des associations étudiantes et-ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements pour l'année 2017**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 février 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon est le second site d'enseignement supérieur français, avec plus de 140 000 étudiants (dont 10 % d'étudiants internationaux), 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction "académique" de qualité, grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom.

Concernant la vie étudiante, Lyon arrive en tête du classement des "villes où il fait bon étudier", établi par le magazine l'Étudiant, pour la qualité de son offre culturelle. Elle domine le classement grâce à plusieurs dispositifs, mis en place à l'initiative de la Ville de Lyon comme, notamment, la Maison des étudiants : située au cœur du 7° arrondissement de Lyon, elle accueille en résidence une cinquantaine d'associations étudiantes, les accompagne dans leurs projets de développement, fait naître des initiatives et valorise les actions et projets incubés en son sein. Ce lieu de valorisation des initiatives étudiantes contribue pleinement au développement et à l'attractivité de notre territoire.

Par délibération n° 2015-0656 du Conseil du 21 septembre 2015, la Métropole et la Ville de Lyon ont décidé de réunir leurs moyens et efforts, à travers la création d'un service commun sur l'Université et la vie étudiante, pour renforcer l'impact de leurs politiques respectives et conduire, *in fine*, une stratégie complète et intégrée dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.

A travers ce service, l'un des objectifs est notamment de développer le cadre de vie étudiant et d'offrir des conditions d'épanouissement aux étudiants et chercheurs du territoire métropolitain pour fidéliser et ancrer cette population afin qu'elle contribue pleinement au développement et au rayonnement du territoire métropolitain.

Depuis la création du service commun au 1er janvier 2016, la Métropole poursuit et développe, au titre des 2 collectivités, les actions dans le domaine de la vie étudiante. La Ville de Lyon soutient ce dispositif par sa participation financière annuelle au service commun. S'agissant du soutien aux actions dédiées à la vie associative étudiante, un budget distinct est identifié à la Ville de Lyon en 2017 (14 000 €) en complément du budget métropolitain (22 000 €).

II - Les objectifs du soutien aux associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante

Les étudiants, parce qu'ils sont de jeunes apprenants, inventent les pratiques de demain. Ils se servent des connaissances qu'ils acquièrent, mais surtout, ils expérimentent tous les usages, notamment technologiques, du présent. Ils sont aussi des relais d'opinion et des vecteurs de notoriété au service du territoire.

Les activités qui ne relèvent pas de leurs études, sont souvent, pour les étudiants, un excellent moyen d'expérimenter leur savoir-faire et leur savoir-être. À travers ces expériences, ils démontrent leurs talents, leurs valeurs et esquissent des potentiels.

Ces activités sont encouragées et soutenues par tous les acteurs de la vie étudiante, en tant qu'elles contribuent à l'animation des campus et des lieux de vie universitaires. Elles sont également fortement encouragées par les territoires qui ont su voir dans ces "jeunes acteurs urbains", un vivier d'enrichissement et de renouvellement sociétal permanent. La Ville de Lyon s'est investie précocement dans ce domaine.

La Métropole souhaite poursuivre la valorisation et la promotion des initiatives étudiantes. Au travers du soutien apporté : il s'agit d'accompagner le développement d'initiatives étudiantes ou de projets en lien avec les étudiants, de révéler des projets qui contribuent à l'attractivité et au rayonnement du territoire à l'international, de valoriser des actions qui favorisent l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être et de compétences, indispensables à une bonne insertion économique et sociale.

La Métropole souhaite ainsi inciter les étudiants à devenir des acteurs à part entière de la société, leur offrir la possibilité de réaliser leurs projets à l'échelle de la cité, dans tous les champs du développement urbain et économique. Au travers de la mise en visibilité de ces actions, il s'agit d'inscrire définitivement l'agglomération parmi les Métropoles étudiantes au niveau européen.

Les projets et initiatives d'intérêt pour la Métropole portent sur les thématiques suivantes :

- les projets et événements visant à développer la création et les pratiques artistiques, culturelles et sportives, l'entrepreneuriat, l'engagement, la solidarité, la citoyenneté, le développement durable,
- les projets et événements qui contribuent à l'attractivité ou au rayonnement international de la Métropole,
- les projets et événements qui favorisent la conduite de projets, l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être, de savoir-faire et de compétences au service de l'intégration sociale et de l'insertion économique des étudiants.

L'ensemble de ces projets et événements doit être organisé par des associations étudiantes ou destiné principalement aux étudiants et doit se dérouler sur le territoire de la Métropole.

III - Proposition de subventions pour l'année 2017

Suite à l'instruction des dossiers de demandes de subventions reçus par le service commun, il est proposé d'apporter un soutien financier à 5 projets ou initiatives dans les champs thématiques suivants, pour un montant total de 6 500 €.

1° - Sport

Association That's IAE Lyon - Coupe de France des instituts d'administration des entreprises (IAE) les 3, 4 et 5 mars 2017

L'association "That's IAE Lyon" est une association étudiante de l'IAE de l'Université Lyon 3, qui a pour objectif de fédérer les étudiants autour d'une culture commune, à travers des animations et des événements. Elle propose notamment : le "business game" pour tester ses compétences managériales, "l'international connection", rencontres linguistiques et culturelles avec les étudiants internationaux, le "Lyon international fair", cours de cuisines du monde.

En 2017, l'association accueille la 10ème édition de la Coupe de France des IAE qui se déroule à Lyon les 3, 4 et 5 mars.

Une compétition sportive et conviviale qui réunit plus de 1 000 étudiants venus de 29 IAE en France. Cet événement étudiant national est un weekend sportif et festif, où s'affrontent les étudiants venus de tous les IAE de France autour de 4 sports : football, basketball, handball et volleyball.

La cérémonie d'ouverture aura lieu à l'Université Lyon 3, à la Manufacture des Tabacs. La grande soirée festive se déroulera à Vaise. Les épreuves des tournois sportifs auront lieu sur le campus Lyon Tech-la Doua et les finales, dans des gymnases de la Ville de Bron. Sur ces 3 journées, l'association propose aussi aux étudiants extérieurs à Lyon, des visites guidées et la découverte de la Métropole lyonnaise. Tous se retrouvent le soir dans des événements festifs et conviviaux.

Cet événement contribue au rayonnement de la Métropole et au développement de l'esprit de compétition sportif chez les étudiants.

Budget prévisionnel du projet : 160 000 €.

Proposition de soutien : 1 000 €.

2° - Pratiques artistiques et culturelles

Association "Lézartgaco" - "Festival Artlezia" du 13 au 18 mars 2017

L'association est en résidence à la Maison des étudiants de la Métropole.

L'association, composée d'étudiants en institut universitaire de technologie (IUT) gestion administrative et commerciales des organisations GACO-Arts de l'Université Lyon 3, organise chaque année le "festival Artlezia" depuis 11 ans. Le festival "off et in", propose 10 jours de rencontres et d'échanges entre les jeunes talents, les artistes confirmés et tous les publics, sur le thème de "la diversité artistique et culturelle". Il se produit sur les campus et dans la Métropole.

Cet événement a 3 objectifs principaux :

- faciliter l'accès à la diversité culturelle pour les étudiants, mais aussi le grand public, avec des petits tarifs,
- contribuer à la professionnalisation des jeunes artistes,
- valoriser la création artistique des étudiants.

Festival d'art pluridisciplinaire, il donne à voir des performances d'artistes amateurs ou émergents, dans des concerts, des DJ sets, des expositions, des spectacles de danse, de théâtre et des projections de courts métrages. Ces événements vont se dérouler dans de nombreux lieux de l'Université Lyon 3 et de la cité : maison des jeunes et de la culture (MJC) Montplaisir, restaurant du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), Manufacture des Tabacs, IUT Jean Moulin, la péniche la Marquise et le théâtre des Asphodèles.

Pour la deuxième année, le "Tremplin Vibrasons" aura lieu au "Toï Toï le Zinc" à Villeurbanne.

Parallèlement aux spectacles, des résidences et masters class permettront à de jeunes artistes d'enrichir leurs pratiques professionnelles.

Cet événement métropolitain fait des étudiants en GACO-Arts, des acteurs à part entière de l'animation de la cité, tout en leur permettant de se professionnaliser.

En 2016, Lézartgaco a reçu une subvention de 1 000 € de la Ville de Lyon.

Budget prévisionnel du projet : 20 141 €.

Proposition de soutien : 1 000 €.

Association des élèves ingénieurs des travaux publics de l'État (AEITPE) - Organisation des 28ème "ReuTeuLeu" du 6 au 10 février 2017

L'association anime la vie étudiante du campus de l'école nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL) et de l'école nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) sur la Commune de Vaulx en Velin.

Elle organise depuis 28 ans en début d'année, le festival international "les ReuTeuLeu" (rencontres théâtrales de Lyon), un festival international de théâtre et de musique étudiant. Une vingtaine d'étudiants prépare cet événement d'échanges et de rencontres multiculturelles, en lien étroit avec son territoire, notamment la Ville de Vaulx-en-Velin.

Pendant 5 jours, 12 représentations se déroulent dans plusieurs lieux à Vaulx-en-Velin, l'ENTPE mais aussi la MJC, le centre culturel Charlie Chaplin ainsi que dans des bars de la Commune. Dix troupes de théâtre, dont 5 internationales et des groupes de musique vont proposer une programmation jeune et éclectique ouverte aux étudiants, aux Vaudais et à tous les lyonnais. 1 500 participants sont attendus.

Cet événement contribue à l'animation de la vie culturelle et étudiante sur le territoire et au rayonnement de la Métropole.

Budget prévisionnel du projet : 20 000 €.

Proposition de soutien : 1 500 €.

3° - Accueil international

Association International Students Lyon (ISL) - Guide et pôle d'accueil 2017

L'association est en résidence à la Maison des étudiants de la Métropole.

L'association "International students Lyon" a été créée à l'initiative d'étudiants lyonnais de retour de mobilité internationale, au début des années 2000. Cette association s'est fixée pour objectif de créer des conditions d'accueil et d'intégration des étudiants au niveau des standards internationaux, qu'ils avaient eux même rencontrés en mobilité.

Un pôle permanent d'accueil et d'intégration est donc en place de septembre à juillet.

Le parcours de l'étudiant international est semé de difficultés techniques et culturelles. Aussi, l'association s'est fixée pour objectif d'accompagner les étudiants dans les différentes démarches administratives (compte bancaire, carte de transport, abonnement téléphonique, dossier caisse d'allocations familiales -CAF, etc.). ISL organise par ailleurs, toute l'année, des temps de convivialité et d'accueil par les pairs, qui facilitent l'intégration sociale des étudiants internationaux.

L'association rééditera début 2017 la 3ème édition d'un petit guide d'accueil, réalisé avec une dizaine d'associations d'étudiants africains, asiatiques, américains et européens de la Maison des étudiants. Cette collaboration avec les étudiants internationaux a permis de répondre au plus près aux besoins exprimés.

Ce document offre des informations pratiques, des retours d'expériences et des bons plans pour faciliter l'installation sur le territoire de la Métropole. Réédité à 3 000 exemplaires, il sera diffusé dans les établissements d'enseignement supérieur et sur les lieux de vie étudiante du CROUS.

L'association ISL contribue à l'attractivité de la Métropole en accueillant les étudiants internationaux.

En 2016, International students Lyon a reçu une subvention de 1 500 € de la Métropole.

Budget prévisionnel du projet : 4 500 €.

Proposition de soutien : 1 500 €.

4° - Citoyenneté

Association "Lyon model of United Nation (MUN)" - Lyon Mun 2017 du 18 au 21 mai 2017

L'association "Lyon Mun" a pour objectif d'animer un réseau inter-universitaire d'étudiants lyonnais, autour des problématiques internationales.

A cet effet, l'association initie les étudiants aux modèles européens et internationaux de débats publics de l'Organisation des Nations Unies.

L'association organise en 2017, l'événement "Lyon model of United Nation" du 18 au 21 mai. C'est un événement international qui a lieu tous les ans et qui réunit sur 3 jours principalement des étudiants venus du monde entier.

Les simulations des Nations Unies sont un exercice traditionnel d'origine anglo-saxonne, où les participants sont invités à représenter fictivement un état au sein d'un comité onusien.

Ces simulations ont pour vocation d'initier leurs participants aux codes, questions et enjeux internationaux. Organisé sur le territoire de la Métropole, il va regrouper des étudiants issus de nombreux établissements d'enseignement supérieur lyonnais, dans un esprit de coopération. 350 participants sont attendus, et 400 personnes mobilisées. Les publics bénéficiaires sont les étudiants et les lycéens, mais toute personne intéressée par ces sujets sera bienvenue.

Le "Lyon MUN", permet au public de mettre en pratique un savoir théorique mais aussi de développer les échanges internationaux. Il donne à voir une Métropole étudiante et dynamique, résolument ouverte, tournée vers l'Europe et le monde.

Le "Lyon MUN" contribue au rayonnement des universités de la Métropole, mais c'est aussi l'occasion pour les participants internationaux, de découvrir la Métropole lyonnaise.

Budget prévisionnel du projet : 46 050 €.

Proposition de soutien : 1 500 €.

IV - Modalités de versement des subventions

Le versement de la subvention interviendra en une seule fois, au plus tard le 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle ladite subvention est attribuée, sur présentation d'un appel de fonds qui devra parvenir au plus tard le 30 novembre.

Chaque association devra fournir à la Métropole, un bilan qualitatif et financier du projet subventionné, dans un délai de 6 mois à compter de sa réalisation ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations suivantes pour l'année 2017 :

a) - d'un montant de 1 000 € au profit de l'association That's Institut d'administration des entreprises (IAE) pour l'organisation de la Coupe de France des IAE en 2017,

b) - d'un montant de 1 000 € au profit de l'association Lézartgaco pour l'organisation du festival Artlezia en 2017,

c) - d'un montant de 1 500 € au profit de l'Association des élèves ingénieurs des travaux publics de l'État (AEITPE) pour l'organisation du festival de rencontres théâtrales "les ReuTeuLeu" en 2017,

d) - d'un montant de 1 500 € au profit de l'association International students Lyon pour la réalisation d'un guide d'accueil des étudiants internationaux,

e) - d'un montant de 1 500 € au profit de l'association "Lyon MUN" pour l'organisation de l'événement "Lyon Model of United Nation" en 2017.

2° - Autorise monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - Les montants à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 23 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 mars 2017.